

Délibération N° 2020-69

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 30 novembre 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-3 ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du lancement et de la signature de marché public

Le Conseil d'administration approuve, au regard du descriptif joint en annexe, le lancement et la signature du marché public suivant :

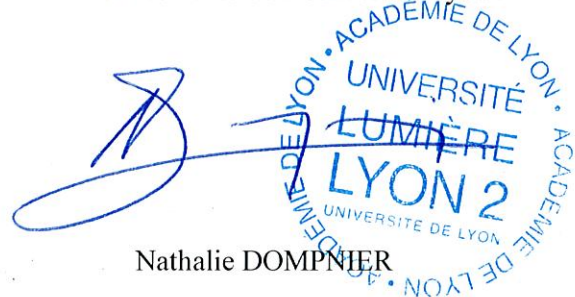
- Fourniture d'abonnements électroniques annuels pour des ressources en ligne de la société Proquest

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 12

Fait à Lyon, le 1^{er} décembre 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.